

**Rapport de la Commission des finances du Conseil communal  
d'Yverdon-les-Bains chargée de l'examen du préavis PR09.43PR  
concernant  
la 2<sup>e</sup> série de compléments au budget 2009**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie le 23 novembre pour l'étude du préavis PR09.43PR. M. Daniel von Siebenthal, Syndic, ainsi que M. Pierre Meyer, responsable des finances communales ont apporté à la Commission, qui les remercie, tous les renseignements et compléments d'information utiles.

Avec ce préavis, les charges s'accroissent de fr. 1'386'800.- et les revenus de fr. 60'300.- L'excédent de charges total, compte tenu de la première série de compléments au budget, est de fr. 2'517'050.-

La Commission des finances apporte les commentaires et précisions suivantes au préavis :

### **1. Administration générale**

- 101.31575 La société YCOM SA est en faillite. Un commissaire a été nommé le 28 octobre 2009. Des négociations sont en cours pour assurer la reprise d'Ycom par une autre société, sans participation communale. Les actionnaires d'Ycom SA, dont la commune, se sont entendus pour apporter solidairement un soutien financier exceptionnel destiné à assurer la continuité des services de la société à ses clients jusqu'à sa future reprise.
- 101.3526 Les modalités et la structure de la promotion économique, en particulier le rôle futur de la commune, sont à l'étude.

### **3. Urbanisme et bâtiments**

- 344.3012 Il s'agit de personnel de nettoyage engagé sous contrat, qui a dû accomplir beaucoup plus d'heures que prévu.
- 346.3141.01 La sécurisation du bâtiment de l'Ancienne-Poste concerne la stabilisation provisoire des façades, en raison d'un danger de chute d'éléments ou de blocs de pierre. La rénovation complète de ces façades sera prévue au plan des investissements.
- 355.3141.01 Les frais de rehaussement des treillis du terrain de football des Isles sont pris en charge pour moitié par la commune, pour moitié par les propriétaires voisins et le promoteur concerné.

#### 4. Travaux et environnement

- 320.3141.01 Les mesures de sécurisation du domaine public mentionnées dans plusieurs postes (plage, parcs et promenades) sont liées à la tempête de bise qui a soufflé entre le 29 mai et le 2 juin et à causé des dégâts importants, qu'il a fallu rapidement réparer.
- 431.3135 Dans les frais de déneigement sont incluses les réparations de divers éléments de sableuses et de lames qui ont souffert des conditions difficiles de travail.

#### 7. Affaires sociales et culture

- 153.3111 Le bar du Théâtre Benno Besson, complètement réaménagé, est désormais tenu par le théâtre et plus par un tiers.

#### 8. Service des énergies

- 801.3185 L'audit du Service des énergies, en cours, est destiné à fournir une analyse externe de problèmes récurrents d'organisation et de relations.
- 911.3144 Les prestations de tiers concernent surtout du génie civil lié à des fuites d'eau importantes, en particulier à la rue de l'Ancien Stand et à Bellevue. La Commission des finances constate que certaines dépenses, comme celles qui concernent les prestations de tiers suite à des fuites d'eau, sont importantes et aurait dû faire au minimum l'objet d'une communication au Conseil, voire d'un préavis.

#### Conclusions

La Commission des finances déplore la faillite de la société YCOM SA, une société anonyme en main des collectivités publiques. La commission s'interroge sur la manière dont celle-ci a été gérée, ainsi que sur la raison de la démission de la majorité des administrateurs.

Après avoir étudié le préavis et reçu les compléments d'information utiles, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis PR09.43PR tel que présenté par la Municipalité.



Pierre Hunkeler  
Président de la Commission des finances  
30.11.2009